



Rapport d'atelier

ATELIER D'ÉCHANGE DE CONNAISSANCES ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

**Possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres (GDT)
grâce aux mécanismes de financement associés au changement climatique
en Afrique Centrale**

VERSION ABREGEE

17-19 Janvier 2011

Kigali, Rwanda



giz



TABLE DES MATIERES.

0. INTRODUCTION	3
1. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	3
2. ATTENTES DES PARTICIPANTS.....	4
3. METHODOLOGIE DE L'ATELIER	4
4. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	5
4.1 Ouverture.....	5
4.2 Contexte de l'atelier	6
4.5 Atténuation.....	9
4.6 REDD+	10
4.7 Adaptation.....	11
4.8 Types de projet CC/GDT prioritaires	12
5. RECOMMANDATIONS ET CLOTURE	14
6. ANNEXES	15
6.1 Liste des participants	15
6.2 Agenda	17

0. INTRODUCTION

Suite à la demande exprimée par les points focaux de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CCD) et des institutions impliquées dans la mise en œuvre du Plan d'Action Sous-Régional de la CCD en Afrique Centrale¹, un atelier de trois jours a été organisé sur l'emploi de mécanismes de financement des projets et programmes liés aux changements climatiques (CC) pour accroître les investissements dans la gestion durable des terres (GDT) tout particulièrement adapté à la sous-région de l'Afrique Centrale.

Cet atelier a été organisé en partenariat avec la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Gouvernement du Rwanda avec l'appui financier et technique de l'Union européenne (UE), la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Mécanisme Mondial de la CCD (MM). Il s'est déroulé à Kigali, Rwanda, en dates du 17 au 19 janvier 2011.

L'atelier placé sous le haut patronage de S.E. Monsieur Christophe Bazivamo, Ministre des Forêts et des Mines du Rwanda, a été précédé par une journée de visite de terrain, organisée par les autorités rwandaises du développement agricole (RADA), de la foresterie (NAFA), ainsi que par le Centre Mondial d'Agroforesterie (ICRAF). Cette sortie avait pour objectif de visiter les sites de projets de gestion durable des terres (GDT) en cours afin d'échanger les expériences sur les bonnes pratiques et de discuter avec les bénéficiaires pour voir leur implication dans ces projets. Les sites visités se trouvent à Rwaza en District de Musanze, Province du Nord et à Mukamira en District de Nyabihu en Province de l'Ouest.

Les représentants en provenance du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de Sao Tome Principe, du Tchad, de la République Démocratique du Congo, du Congo Brazzaville, de la République Centrafricaine ainsi que les experts de la FAO, de la COMIFAC, du MM, de la CEEAC, de la CBLT, du PNUD et de la GIZ y ont participé. Les sites qui ont été visités

1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif principal de l'atelier était de renforcer, au niveau national et sous-régional, les capacités d'accès aux mécanismes de financement associés aux CC pour augmenter les investissements dans la GDT dans les paysages dégradés d'Afrique Centrale.

¹ Voir <http://www.unccd.int/actionprogrammes/africa/subregional/2007/casrap-fre.pdf>.

Les objectifs précis de l'atelier ont été de :

- renforcer les capacités afin de créer un climat favorable facilitant l'accès au financement des projets et des programmes liés aux CC ;
- renforcer les capacités d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes et projets nationaux financièrement viables qui font le lien entre la terre et le CC ;
- mettre en commun un savoir-faire et des connaissances sur la possibilité d'appliquer les mécanismes actuels et émergents de financement de projets d'adaptation et d'atténuation du CC dans les pays d'Afrique Centrale.

L'atelier a regroupé une quarantaine de participants, y compris les Points Focaux Nationaux des pays de l'espace COMIFAC pour la CCD et la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) ainsi que des représentants des organisations sous-régionales, de la société civile, de la recherche et des partenaires au développement.

2. ATTENTES DES PARTICIPANTS

Les participants ont exprimé leurs attentes face à cet atelier. Elles se résument comme suit :

- Renforcer les capacités à travers les expériences des autres pays.
- Arriver à une approche intégrée qui prend en compte tous les aspects de vulnérabilités des populations et de l'écosystème, de façon à faciliter la synergie d'action nécessaire à la conception et à la validation ainsi qu'à la mise en œuvre des projets globaux et sectoriels d'adaptation aux CC.
- Formuler les recommandations qui attirent un financement pour les activités de lutte contre la dégradation des terres et CC.
- Parvenir à un mécanisme de coordination des activités nationales et sous-régionales sur les effets des CC.
- Renforcer les connaissances sur REDD (Réduire les Emissions de la Déforestation et de la Dégradation des forêts). En quoi la REDD peut aider les pays d'Afrique Centrale en GDT.
- Maitriser le processus de mobilisation des ressources financières pour mettre en œuvre les projets de GDT visant à atténuer les effets des CC.
- Formuler des stratégies/activités d'adaptation et d'atténuation bancables qui répondent de manière synergique aux deux conventions de Rio relatives aux CC (CCNUCC) et à la lutte contre la désertification/dégradation (CCD).

3. METHODOLOGIE DE L'ATELIER

Les séances de travail de l'atelier étaient composées de présentations Power Point en plénière, d'études de cas des experts du MM, de la FAO, et d'exercices interactifs sur l'apprentissage des concepts clés d'atténuation et d'adaptation au CC, ainsi que sur le repérage de projets

dans les sous-groupes. Les présentations et les travaux en groupe ont été effectués par d'EcoSecurities et des personnes ressources.

4. DEROULEMENT DES TRAVAUX

4.1 Ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions :

La première a été celle de Monsieur Sven Walter du MM qui a pris la parole au nom de tous les partenaires au développement qui ont aidé à la réalisation de cet atelier. Dans son propos, il a adressé ses remerciements aux organisateurs de l'atelier et au Gouvernement Rwandais et a souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé l'importance des CC dans le monde et en Afrique en particulier et l'implication des partenaires au développement dans le processus de mobilisation des ressources pour la GDT.

Il a également mentionné la Conférence de Cancun sur les CC et ses retombées financières potentielles, notamment la mise à disposition d'un montant de 30 milliards de Dollars américains à l'horizon 2012 et 100 milliards de Dollars américains à l'horizon 2020 pour les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Enfin, il a fait un rappel des résultats de l'atelier de Libreville de Mai 2009 focalisé sur la mobilisation des ressources financières à l'issue duquel les pays membres de la COMIFAC avaient demandé un renforcement des capacités d'accès aux mécanismes de financement liés au changement climatique.²

La seconde allocution a été celle de Mr. Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, qui, dans ses propos a insisté sur la promotion de l'approche intégrée dans la lutte contre les fléaux liés au changement climatique et à la dégradation des terres. Lui aussi a rappelé les résultats de l'atelier de Libreville en lien avec la mobilisation des ressources financières sur la GDT et a invité les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre les résultats attendus par cet atelier.

Enfin, la troisième allocution d'ouverture de l'atelier a été prononcée par S.E. Mr. Christophe Bazivamo, Ministre des Forêts et des Mines du Rwanda. Il a rappelé l'importance revêtue par les problèmes liés au changement climatique à travers le monde, et particulièrement en Afrique Centrale à cause de sa vulnérabilité particulière liée à l'insuffisance des moyens financiers.

Il a salué les efforts fournis par le Gouvernement du Rwanda quant à la GDT dans la mise en œuvre d'un programme ambitieux de gestion des terres et des forêts. Cependant, il a évoqué les difficultés financières rencontrées par les programmes sous-régionaux et nationaux de GDT qui limitent leur mise en œuvre, d'où l'intérêt de mener la réflexion sur ces financements : les sources de financements, comment y accéder et leur implication dans l'amélioration des conditions de vie du petit paysan.

² Voir http://www.global-mechanism.org/dynamic/File/Gabon_wks_May09/Rapport_final_v_abregee.pdf

4.2 Contexte de l'atelier

Pour mettre les participants dans le contexte de l'atelier, deux présentations y relatives ont été faites respectivement par Mr. Chouaïbou Nchoutpouen, Chargé de Biodiversité et Désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sur les « Initiatives de la COMIFAC pour la mise en œuvre de la CCNUCC et la CNULD » et par Mr. Alejandro Kilpatrick, Coordonnateur du Programme global de changement climatique et Coordonnateur Régional pour l'Amérique Latine du MM, sur les « Options de financement de la gestion durable des terres (GDT) à travers les mécanismes de financement relatifs aux CC.»

Dans son exposé, Mr Nchoutpouen a fourni les détails sur la genèse, la structuration, la vision, le fonctionnement et les réalisations de la COMIFAC. Les participants ont exprimé leurs préoccupations quant à la mise en œuvre de la GDT, notamment par rapport au manque de données/prévisions climatiques et des perturbations actuellement fréquentes du calendrier agricole et leurs impacts sur l'économie des paysans agri-éleveurs. Ils ont demandé à la COMIFAC de prendre ce problème en considération. Un autre défi relevé dans la mise en œuvre de la CCNUCC et la CNULD est l'insuffisance de partage d'information, d'où la nécessité de travailler en pleine synergie.

Quant à Mr. Alenjandro Kilpatrick, il a donné les détails sur les différentes options de la GDT et comment elles peuvent être financées. Les points suivants constituaient la charpente de son exposé :

- Le lien entre les impacts du changement climatique et la désertification.
- Les impacts des CC dans le secteur de l'utilisation des terres rurales et agricoles.
- Le rôle de l'atténuation dans le secteur de l'utilisation des terres et agricole.
- Les opportunités de générer les crédits carbones dans ce secteur.
- Le cadre politique aux niveaux international et régional en ce qui concerne la stratégie décennale et le cadre politique post-2012.
- Les financements liés au changement climatique (atténuation et adaptation).
- Les autres sources de financement pour l'adaptation (multilatéraux, bilatéraux et secteurs privés.

4.3 Etude sur la gestion des terres et options de financements liés aux changements climatiques en Afrique Centrale

La présentation des résultats issus de l'étude sur les activités d'atténuation et d'adaptation aux CC en Afrique Centrale et les options pour améliorer l'accès aux financements liés aux CC et pertinents pour la CCD³ a été faite par Mr. Louis Perroy d'EcoSecurities et contenait les principaux sujets suivants :

³ Voir www.global-mechanism.org/dynamic/documents/document_file/ecosecurity-v7-french-1.pdf.

- l'Afrique et le marché carbone : très peu de projets Mécanisme de Développement Propre (3%) ;
- la participation de l'Afrique au marché carbone volontaire : 2 % ;
- les opportunités d'atténuation et d'adaptation en Afrique: Agriculture, Foresterie et Utilisation des Terres (AFOLU), le Programme de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts REDD+/GDT ;
- les obstacles à l'atténuation et l'adaptation en Afrique : au niveau national (support et structures, infrastructures, bonne gouvernance, etc.) ;
- les obstacles spécifiques au MDP : champ limité pour les projets d'utilisation des sols, coûts de transaction MDP élevés, etc. ;
- le cadre institutionnel : communication nationale initiale, PANA et AND ;
- les possibilités d'atténuation dans divers secteurs : énergie, utilisation des terres, agriculture ;
- les activités d'atténuation : 13 projets MDP en Afrique avec 2 projets enregistrés; marché volontaire, (Voluntary Carbon standard /VCS), Gold standard, etc.

Sa présentation a été conclue par le constat que les institutions en Afrique Centrale offrent peu de direction et d'opportunités pour les faire accéder aux marchés carbone malgré le potentiel important du REDD+ dans la sous-région. Un montant limité de financement d'adaptation a atteint la sous-région. C'est pourquoi tous les pays de la sous-région devraient articuler leurs priorités en matière d'adaptation.

Ensuite, Mr. Perroy a présenté les résultats de l'analyse du questionnaire intitulé « Matrice d'analyse des idées de projet 'GDT' éligibles aux mécanismes de financement relatif à l'atténuation et l'adaptation aux CC en Afrique Centrale », qui a été diffusé aux Points Focaux Nationaux de la CCD en Afrique Centrale en préparation de l'atelier. L'objectif du questionnaire a été de comprendre les idées de projets GDT qui sont potentiellement éligibles pour les mécanismes de financement relatifs à l'atténuation et l'adaptation aux CC en Afrique Centrale. Selon Mr. Perroy, le questionnaire a démontré des disparités dans i) la préparation aux mécanismes des différents pays et ii) la compréhension de l'organisation des projets. C'est pourquoi il semble important d'avoir les idées claires sur :

- ce qui différencie un projet de mitigation d'un projet d'adaptation et les outils qui en découlent ;
- les besoins du pays par rapport aux conséquences du CC ;
- les possibilités de projets ;
- quels types de projets sont finançables par des outils du changement climatique et comment ; et
- l'existence de crédits volontaire qui peuvent être plus utiles pour AFOLU.

Après les exposés mentionnés ci-dessus, trois groupes de travail ont été constitués afin de procéder à l'analyse des contraintes et les opportunités de la mobilisation des ressources pour la GDT grâce aux mécanismes de financement CC au niveau des pays et au niveau sous-régional. Les groupes avaient pour tâche :

1. d'identifier les activités et initiatives mises en place récemment, liées aux projets d'atténuation et d'adaptation au niveau national et transfrontalier ;
2. d'analyser la contribution générale des activités/initiatives identifiées lors de la tâche numéro 1 de à la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale ;
3. d'identifier les contraintes et opportunités principales qui empêchent/promouvent la mobilisation des ressources pour la GDT à travers les mécanismes de financement relatifs aux CC et classer les trois principales par ordre de priorité.

Les résultats des groupes de travail ont été présentés au début de la deuxième journée de l'atelier. Parmi les contraintes principales les groupes ont identifié :

- les difficultés d'accès aux informations relatives aux mécanismes ;
- la complexité des procédures ;
- le manque de capacités pour l'élaboration des projets ;
- la lourdeur d'accès aux financements ;
- les difficultés d'établir des liens avec des financements sur CC et la CCD ;
- la faiblesse de vulgarisation des données scientifiques sur la GDT ;
- les politiques et stratégies non cohérentes en matières de GDT ;
- l'absence d'un cadre de concertation ;
- le renforcement des allocations budgétaires nationales ;
- l'absence de stratégies d'aménagement du territoire ;
- le manque de Sécurisation foncière ;
- les difficultés linguistiques (tous les documents en anglais) ;
- les procédures du FEM très compliquées ;
- le manque d'expertise ;
- le cofinancement souvent exigé pour le déblocage des fonds alloués ; et
- la mauvaise répartition géographique des projets relatifs au CC.

Les participants se sont réjouis des opportunités qui pourraient les aider à faire face aux contraintes mentionnées ci-dessus. En effet il y a notamment l'existence des institutions sous-régionales et du FEM qui manifestent leurs engagements pour les projets liés aux CC et à la GDT et qui encouragent la synergie entre les différents domaines d'interventions ainsi qu'une forte volonté politique des gouvernements (ratification des conventions, allocation des ressources dans le budget national).

4.4 Etude de cas sur la mobilisation des ressources liées au CC pour la GDT au Rwanda

La présentation d'Innocent Bizimana (Best Associates) et Louis Perroy (EcoSecurities) a porté sur le changement climatique et la dégradation des terres au Rwanda : les opportunités et les obstacles de financement de relatif à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique au Rwanda.

Les présentateurs ont souligné que le Rwanda a un sérieux problème de dégradation des terres et d'érosion des sols qui correspond à la perte de capacité de nourrir 40.000 personnes par an. L'étude a identifié une multitude de projet d'atténuation (MDP, volontaire) et d'adaptation en cours qui sont réalisés par des divers acteurs, y compris le secteur privé qui a été impliqué dans l'élaboration des projets avec la facilitation des ministères tutelles et l'autorité nationale désignée « Rwanda Environment Management Authority » (REMA). L'étude recommande que les universités et les institutions de recherche scientifiques doivent être impliquées dans le processus d'élaboration des projets relatif à la GDT et les CC.

4.5 Atténuation

La formation proprement dit a démarré avec deux présentations de Mr. Perroy sur les marchés de conformité et marchés volontaires et les concepts clés et la recherche de qualité des projets carbonés. Les exposés de Mr. Perroy a traité les points essentiels suivants :

- les standards des crédits carbonés ;
- le marché de conformité vs marché volontaire ;
- les types de projets éligibles pour le secteur AFOLU ; et
- le timing du projet, la méthodologie, les fuites ainsi que permanence et critères d'éligibilité des projets.

Suite à l'exposé, les participants on demandé si une méthodologie appropriée existe pour calculer les taux des émissions de carbone et comptabiliser les fuites vers les pays voisins. Mr. Perroy a répondu qu'il n'existe pas de méthodologie unique et qu'il est conseillé de consulter les experts en la matière.

Patricia Gorin de la FAO Rome a signalé qu'il existe des sites web qui fournissent des informations sur différents outils carbone y compris « Ex Ante Carbon-balance Tool » (EX-ACT), développé par trois divisions de la FAO⁴. Cet outil apporte des estimations ex-ante de l'impact des projets de développement agricole et forestier sur les émissions de GES et la séquestration de carbone, indiquant leurs effets dans un bilan carbone.

⁴ Division de l'appui à l'élaboration des Politiques et Programmes de Développement (TCS) anciennement Division du Soutien aux Politiques et Mobilisation des Ressources [TCA], Division du Centre d'Investissement (TCI) et Division de l'Economie du Développement Agricole (ESA).

Un autre défi des projets carbonés discuté au cours du séminaire est lié au temps que de tels projets prennent pour donner des résultats. La plupart de ces projets donnent des résultats à très long terme et sont trop exigeants. Si on prend par exemple les projets d'agroforesterie, ils nécessitent de grandes espaces pour pouvoir obtenir des crédits carbonés. On fait face souvent à une insuffisance des revenus pour rendre ces projets viables financièrement et par conséquent ils ont moins d'intérêts pour les investisseurs.

Après ces discussions, M Perroy a facilité une session des travaux en groupe sur les critères de sélection d'un projet carbone à l'étude de cas (Rwanda, Ethiopie, République Centrafricaine, Burundi) et une analyse coûts-bénéfice.

4.6 REDD+

Dans sa présentation, Mme Patricia Gorin a tout d'abord exposé l'évolution des définitions du REDD avant de parler du REDD+ qui est une approche élargie décrite comme « approche politique et incitations positives sur les questions relatives aux réductions des émissions de la déforestation et de la dégradation des forêts, du rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks carbonés des forêts » (Bali Action Plan, 2007). Puis elle l'a placé dans le contexte : 3 million ha de terre sont déforestées chaque année ce qui contribue pour 17% des émissions globales. La déforestation est une source importante d'émissions de GES dans le monde en développement, la seconde en taille après les émissions des combustibles fossiles dans l'industrie et la production d'énergie.

Elle a ensuite parlé de l'importance du REDD+ pour la CNUCC et la GDT, son potentiel dans le monde et dans les zones arides, son éligibilité dans les marchés carbonés et projets existants. Elle a également présenté les diverses phases du REDD+ et son financement.

Son exposé a fourni des clarifications sur les définitions de la déforestation (réduction du couvert forestier en dessous 30% selon le protocole de Kyoto) et la dégradation (perte de ressources naturelles dans des zones couvertes par des forêts, dus à des coupes sélectives étendues, la collecte du bois de chauffe, etc).

Après la présentation, les débats ont porté sur la réticence des pays bailleurs relative aux initiatives REDD+. Les participants ont exprimé leur indignation à propos des complications dans les procédures de déblocage des fonds pour les projets GDT, à titre d'exemple le projet commun REDD+ de 10 pays d'Afrique a été évoqué. Ce dernier n'a pas encore été financé sous prétexte du manque du document final approprié. Les participants ont également évoqué leurs préoccupations quant au « Fond Rapide » introduit après les négociations de Copenhague en 2009 et dont la suite reste incertaine.

Une autre critique apportée au mécanisme du REDD+ est que les pays arides et semi-arides semblent défavorisés par ce mécanisme. En effet, les paiements pour les marchés carbonés sont basés sur le contenu carbone des écosystèmes, par conséquent, avec cette logique, les pays arides et semi-arides toucheront peu de revenu vu leur faible biomasse. L'une des mesures à prendre pour ces pays serait donc pour l'instant de recourir à des projets AFOLU dans les marchés volontaires. Il a été recommandé que les pays membres de la COMIFAC suivent une même voie et défendent un même point de vue quant à la défense des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la GDT et des CC.

4.7 Adaptation

Les débats de la troisième journée ont mis l'accent sur l'adaptation aux CC. Dans sa présentation introductive, Mr. Perroy, a abordé :

- la définition de l'adaptation au CC ;
- les impacts, vulnérabilités et les options d'adaptation au CC ;
- l'adaptation dans les discussions globales sur le CC ;
- les Programmes d'Action Nationale d'Adaptation (PANAs) ;
- les financements de l'adaptation ; et
- les processus politiques « Après 2012 ».

Ensuite, Mr. Perroy a présenté les opportunités de projets dans le secteur agricole, rurale et d'utilisation des terres.

Les discussions en plénière se sont ensuite focalisées sur les disponibilités des fonds d'adaptation aux niveaux des PANAs.

D'après Louis Perroy, il n'y a pas de raison valable pour que de tels projets ne soient pas financés s'ils sont bien élaborés et si leurs objectifs cadrent bien avec ceux de la GDT/CCD. Quant au plafond des fonds, de tels projets sont éligibles pour 6 jusqu' à 10 millions de USD par pays et par an pour les pays les moins avancés dans ce processus.

Pour ce qui est de la différence entre atténuation et adaptation concernant leur fond et leur éligibilité financière, il a été souligné que les projets d'atténuation sont plus techniques, plus complexes, et plus difficilement financés que les projets d'adaptation. Ces derniers utilisent plus souvent les marchés carbone volontaires qui sont plus facilement accessibles. Ils connaissent donc moins de difficultés pour trouver des fonds.

Concernant les impacts des projets d'atténuation et d'adaptation, il n'y a pas encore de base de données riche en la matière. En effet beaucoup est basé sur des hypothèses, d'où la nécessité d'une recherche approfondie de leurs impacts sur la GDT et le CC. Néanmoins, une étude prospective est en train d'être menée au sein de la COMIFAC sur l'évolution de la dégradation des terres. Cette étude pourra élaborer des données fiables sur lesquelles se baser pour établir un plan d'action. La Banque Mondiale s'est portée garante pour cette activité (elle disposerait des fonds pour financer l'activité de partage d'information sur les aléas climatiques, les populations et méthodologies).

Les participants ont demandé qui bénéficie des fonds d'adaptation et/ou d'atténuation parmi les Etats, la Société Civile et les individus. La réponse est que dans la plupart des cas ce sont les Etats qui reçoivent des fonds car ils affichent une autorité pour ratifier et adhérer aux conventions. Cependant cela n'empêche que les organisations de la société civile et les individus puissent obtenir des fonds même si ces cas restent encore très rares.

Suite aux discussions en plénière, Mr. Perroy a facilité des travaux en groupe pour analyser les critères de sélection pour les projets GDT dans le domaine de l'adaptation.

4.8 Types de projet CC/GDT prioritaires

Lors de la dernière session, les participants ont analysé dans les groupes de travail les points d'entrée pour la mobilisation des fonds relatifs aux CC pour la GDT.

Au niveau des projets d'adaptation, les participants ont identifié les types de projet prioritaires au niveau national et sous-régional sur la base du tableau 1 ci-dessous et ont identifié comme types de projet prioritaires au niveau sous-régional notamment des projets relatifs aux événements catastrophiques (e.g. prévisions météorologique et système d'avertissement) et aux conséquences long-terme (e.g. gestion des pratiques d'agriculture et d'élevage, couloir d'adaptation des écosystèmes et de conservation de la biodiversité).

Tableau 1. Résumé des types de projet relatif à l'adaptation

Vulnérabilités	Possibilités de projets d'actions (exemples)
1. Zones côtières montée des eaux	
<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité des terres côtières aux tempêtes • Salinisations des sols et eaux proches des côtes • Erosion des côtes • Vulnérabilité des habitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de mangrove ou d'arbre le long des côtes • Construction de digues (polders) • Gestion de l'eau potable • Gestion de l'agriculture côtière (céréales plus résistantes au sel)
2. Événements catastrophiques (dérèglement climatique subit)	
<ul style="list-style-type: none"> • Tempêtes, ouragans • Coups de chaleur, sécheresse subite • Inondation 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et gestion des zones inondables • Gestion de l'eau • <i>Prévisions météorologiques et système d'avertissement</i> • Plantation de forêt à courte rotation dans les zones vulnérables au vent • Recours à l'assurance lorsque possible

3. Conséquences long terme (dérèglement climatique progressif)	
<ul style="list-style-type: none"> • Réchauffement progressif • Baisse progressive des précipitations dans certaines régions et concentrations sur des périodes plus courtes dans d'autres régions 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Gestion des pratiques d'agriculture et d'élevage</i> • Isolation des habitations • Gestion de l'eau (meilleure conservation et utilisation) • Changement de pratiques agricoles (type de céréales...) • Reforestation • <i>Couloir d'adaptation des écosystèmes et de conservation de la biodiversité</i>

Au niveau d'atténuation, les participants ont également identifié les types de projet prioritaires et ont identifié comme types de projet prioritaires au niveau sous-régional notamment les projets d'afforestation/reforestation, de la gestion durable des forêts et la gestion des terres de culture et de pâturage.

Tableau 2. Résumé des types de projet relatif à l'atténuation

Domaine	Type of projet	Eligibilité	
		CDM	VCS
Foresterie	<i>Afforestation/reforestation</i>	Oui	Oui
	<i>Déforestation évitée (REDD)</i>	Non	Oui
	<i>Gestion durable des forêts</i>	Non	Oui
	Agroforesterie and système silvo-pastoral	Non	Oui
Agriculture	<i>Gestion de terres de culture et de pâturage</i>	Non	Oui
	Changement de fertilisant ou gestion pour réduire les émissions de N2O	Oui	Oui
	Bio-digestions et projets basés sur le méthane dans le secteur agricole	Oui	Oui
	Gestion du bétail	Oui	Oui
Energie-liée aux projets ruraux et secteurs agricole	Projets de Biocarburants	Non	Oui
	Projets de changement de combustible (ex. coal et biomasse)	Oui	Oui

Néanmoins, les participants ont constaté qu'il est difficile d'indiquer des priorités au niveau sous-régional car la mise en ordre/priorité des types de projet peut changer selon les spécificités et priorités nationales et locales.

5. RECOMMANDATIONS ET CLOTURE

A l'issue de l'atelier d'échange de connaissances et de renforcement des capacités sur les possibilités d'investissement pour la GDT grâce aux mécanismes de financement associés au CC en Afrique Centrale, les participants ont formulé les recommandations principales suivantes :

- Avoir un système synergique de travail pour les points focaux CCNUCC et CCD;
- Mettre sur pied un système de suivi pour le groupe de travail CCD ;
- Intégrer les organisations de la société civile dans les GTCCD ;
- Soumettre les projets compétitifs éligibles pour la GDT/CC en impliquant les universités et les institutions de recherche scientifiques dans l'élaboration de ces projets ;
- Avoir une base de données fiable et actualisée, la renforcer et la partager avec les autres pays préoccupés par la GDT/CC ;
- Elargir et simplifier les critères d'éligibilité pour les projets de GDT/CC ;
- Simplifier les procédures/stratégies de déblocage de fonds pour les projets de GDT/CC approuvés ;
- Négocier une inclusion totale des secteurs AFOLU dans les futurs accords sur le climat ;
- Négocier un futur mécanisme de financement pour le REDD+ qui soit adapté à l'Afrique Centrale ;
- Poursuivre le financement REDD+ pour les projets pilotes ;
- Contribuer à la réforme du MDP ;
- Clarifier les besoins de financement et d'adaptation ;
- Préparer l'opérationnalisation du fonds d'adaptation.

Suite à la discussion des recommandations, la cérémonie de clôture a été présidée par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et a comportée de

- l'évaluation finale de l'atelier ;
- la lecture et l'adoption du communiqué final de l'atelier ;
- les mots de clôture du Représentant de la CEEAC et de la COMIFAC ; et
- le discours de clôture par le Représentant du Ministre des Forêts et des Mines du Rwanda.

6. ANNEXES

6.1 Liste des participants

NOMS ET PRENOMS	QUALITE	PROVENANCE
Raymond MBITIKON	Secrétaire Exécutif de la COMIFAC	Cameroun
NCHOUTPOUEN CHOUAIBOU	Chargé de la Biodiversité et de la Désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC	Cameroun
Remy MUKONGO	CEEAC	Gabon
Dominique KUITSOUC	CEEAC	Gabon
BOUBAKARI MANA	CBLT	Tchad
Patricia Gorin	FAO	Italie
Dietmar Schorlermer	GTZ	Cameroun
Thorsten Huber	GTZ	Cameroun
Sven Walter	MM	Italie
Diego Zurdo	UE	Rwanda
Glivier Michiels	UE	Rwanda
Alejandro Kilpatrick	MM	Italie
Henry René Diouf	PNUD	Sénégal
Helen Gichenje	PNUD	Afrique du Sud
Louis Perroy	EcoSecurities	Belgique
Helen Gichenje	UNDP	Afrique du Sud
Amata S. Diabate	UNDP	Rwanda
MACUMI Antoinette	Point Focal National CCD	Burundi
Ngendabanyikwa, Felix	Point Focal National CCNUCC	
Christophe Bring	Représentant MINEP pour CCD	Cameroun
Themotee Kagonbe	Représentant Point Focal National CCNUCC	Cameroun
EHETH Victoire	Coordinateur National COMIFAC	Cameroun
Moulang Tal	Coordinateur National COMIFAC-Tchad	Tchad
MBEMBA Alexis	Point Focal National CCD	Congo
M. Martial AGONDOGO	Assistant Point Focal National CCD et Modérateur plateforme électronique de la COMIFAC	Gabon
Pierre Martian Obiang	Représentant du Point Focal National CCNUCC	
Antonio Micha Ondo	Point Focal National CCD	Guinée Equatoriale
Nicanor ONA NZE	Point Focal National CCNUCC	
Ambroise ZANGA	Point Focal National CCD	RDC
Jean ILUNDA MUNENG	Point Focal National CCD	
MUBILAYIKABEYA François	Point Focal National CCNUCC	

Heliodoro Pires QUARESMA	Point Focal National CCD	Sao Tome&Principe
Victor Manuel do Sacramento Bonfim	Point Focal National CCNUCC	
MAIBE KOMANDJE	Point Focal National CCD	Tchad
Hassane Idriss MAHAMAT	Point Focal National CCNUCC	
Monsieur Benoît MOUNDAGA	APEDD	Congo Brazza
Dr Ir Jean NDEMBO LONGO	Université de Kinshasa	Congo Kinshasa
Hon Essola	CEFDHAC	Cameroun
Laurent Gashugi	FAO	Rwanda
Christophe BAZIVAMO	Ministre des Forêts et des Mines ou son représentant	Rwanda
Dismas BAKUNDUKIZE	Point Focal National CCD	
Sébastien DUSABEYESU	Point Focal National CCNUCC	Rwanda
Innocent Bizimana	Personne ressource (Best Associates)	
Venuste Ruhigana	Chargé de la conservation du sol au RADAI MINAGRI	Rwanda
A. Mukuralinda	Représentant ICRAF	Rwanda

6.2 Agenda

Atelier d'échange de connaissances et de renforcement des capacités Possibilités d'investissement pour la gestion durable des terres grâce aux mécanismes de financement associés au changement climatique en Afrique Centrale

Kigali, 17 – 19 Janvier 2011

Lundi, 17 janvier 2011

- 9.00 **OUVERTURE**
- Introduction, Mot de bienvenu
 - Mot du Représentant des partenaires au développement
 - Mot du Représentant de la CEEAC
 - Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
 - Discours d'ouverture du Ministre des Forêts et des Mines du Rwanda
 - Photo de famille
- 10.00 Pause Café
- 10.30
- Aspects logistiques (COMIFAC)
 - Présentation des participants (Modérateur)
 - Présentation du programme et des objectifs de l'atelier (Modérateur)
 - Attentes des participants (Modérateur)
- 11.30 **LE CONTEXTE DE L'ATELIER**
- Initiatives de la COMIFAC dans le contexte de la mise en œuvre de la CCNUCC et CNULCD (Chouaibou Nchoutpouen, SE COMIFAC)
 - Options de financement de la gestion durable des terres à travers les mécanismes de financement relatifs aux changements climatiques (Alejandro Kilpatrick, MM)
 - Résultats de l'étude « Activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en Afrique centrale et options pour améliorer l'accès aux financements liés aux changements climatiques et pertinents pour la CCD » (Louis Perroy, EcoSecurities)
 - Discussion
- 12.30 Déjeuner

- 14.00
- Résumé des réponses aux questionnaires remplis par les pays en préparation de l'atelier (Louis Perroy, EcoSecurities)
 - Discussion
 - Tour de table & discussion sur les activités et initiatives mises en place récemment liées aux projets d'atténuation et d'adaptation en Afrique Centrale (Modérateur)
- 15.30 Pause Café
- 16.00 **TRAVAUX EN GROUPE**
Points de discussion :
- Brainstorming sur les contraintes et opportunités, les aspects financiers du changement climatique de la gestion durable des terres au niveau des pays et au niveau sous-régional
 - Brainstorming sur comment s'affranchir des contraintes.
 - Groupe 1: Cameroun, Gabon, Congo, DRC, CAR
 - Groupe 2: Sao Tome et Principe, Guinée Equatoriale, Rwanda, Burundi, Tchad
 - Groupe 3: Organisations sous-régionales et partenaires au développement
- 17.30-17.45 Evaluation de la première journée (Modérateur)
- 18.00 Cocktail

Mardi, 18 janvier 2011

- 9.00
- Résumé de la première journée
 - Présentation des résultats des groupes de travail
 - Présentation et discussion de l'étude de cas du Rwanda sur la mobilisation des ressources liées aux Changement Climatique pour la gestion durable des terres (Louis Perroy, EcoSecurities & Innocent Bizimana, Best Associates)
- 10.30 Pause Café
- 11.00 **ACCENT SUR L'ATENUATION**
- Les concepts principaux et les exigences de qualité d'un projet carbone en support de la CCD - exemple d'activités dans l'utilisation des terres (Louis Perroy, EcoSecurities)⁵
- 12.30 Déjeuner

⁵ GES Eligibles, additionalité, ligne de référence, fuite permanence, éligibilité des terres (pour les projets forestiers), critères de développement durable, critères des pays hôtes, marchés volontaires et standards appropriés

- 14.00 TRAVAUX EN GROUPE – Atténuation
- Introduction des études de cas (présentation et documents distribués aux participants)
 - Exercice mettant en application les critères de sélection à l'étude de cas disponible et une analyse coûts-bénéfices
- 15.30 Pause Café
- 16.00
- Sources et modalités relatives au REDD+ (Patricia Gorin, FAO)
 - Discussion
- 17.30 – 17.45 Evaluation de la deuxième journée (Modérateur)

Mercredi, 19 janvier 2011

- 9.00 Résumé de la deuxième journée
- 9.15
- ACCENT SUR L'ADAPTATION**
- Les concepts principaux et les exigences de qualité d'un projet carbone en support de la CCD - exemple d'activités dans l'utilisation des terres (Louis Perroy, EcoSecurities)⁶
- 10.30 Pause Café
- 11.00 TRAVAUX EN GROUPE – Adaptation
- Points de discussion :
- Présentation des études de cas
 - Exercice interactif pour identifier (entre autre):
 - Quelles sont les caractéristiques principales des projets d'adaptation?
 - De quelles façons sont ils différents des projets de développement?
- 12.30 Déjeuner
- 14.00 TRAVAUX EN GROUPE
- Niveau national : Un groupe par Délégation nationale
 - Niveau sous-régional : Un groupe de travail pour les organisations sous-régionales et partenaires au développement

⁶ Qu'est ce que adaptation au Changement Climatique (accent dans un contexte AFOLU (agriculture, forêt et utilisation des sols)) ? Comment faire, pourquoi, quels sont les parties intervenantes (par exemples, ministère de l'agriculture, de l'environnement, de la sante, secteur privé...)? PANAs et autres stratégies similaires : Explications et qui est responsable dans les pays et comment peuvent elles être liées aux PANs ? Quelles sont les options d'adaptation qui sont liées à la gestion durable des terres et la Convention de la Lutte contre la Désertification ? Exemples de projets d'adaptation en Afrique Centrale : Comment financer l'adaptation ? Etat des lieux des fonds existants (montant des fonds au total, montants encore disponibles, durées des fonds) ; Qui a accès aux fonds ? Comment accéder aux fonds: critères d'accès et d'éligibilités ?

Points de discussion :

- Identifier des activités synergétiques à mettre en œuvre par la CCD et la CCCC
- Identifier des points d'entrée concrets pour la mobilisation des fonds relatifs aux changements climatiques pour la GDT

15.30

Pause Café

16.00

Présentation des résultats des groupes de travail

17.00 – 17.45

CLOTÛRE

- Evaluation finale de l'atelier (Modérateur)
- Communiqué Finale (Rapporteur)
- Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- Discours de clôture du Ministre des Forêts et des Mines du Rwanda